

Plan de zonage



ZONES URBAINES

- UB Zone urbaine centralité du bourg
- UC Zone urbaine périphérique
- Uh Zone urbaine de hameaux

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle
- Nco Zone naturelle de corridor écologique

ZONES AGRICOLES

- A Zone d'activité agricole
- Aco Zone agricole de corridor écologique

De plus les zones et sous-zones peuvent être indicées :

"I" pour les espaces concernés par les risques d'inondation (PPRNPI de la Loire)

AUTRES INDICATIONS

Prescriptions de gestion de l'eau et de prévention des risques

- Enveloppe d'âles inondation de la Coise
- Aléa de ruissellement du Mardim et du Balduérioux
- Assainissement (art. R151-31-2°)

Éléments de paysage et éléments naturels à protéger (art. L151-23)

- Zone humide ou étang protégés
- Mare protégée
- Haie et alignement d'arbre
- Massif boisé

Éléments de paysage et éléments de patrimoine bâti à protéger (art. L151-19)

- Parc boisé protégé
- Petit patrimoine protégé
- Bâtiment protégé
- Cône de vue

Autres prescriptions

- Emplacement réservé
- Périmètres d'OAP
- Périmètre de STECAL
- Limite autorisant les commerces de proximité
- Bâtiment pouvant changer de destination

Autres informations

- Marge de recul - Entrées de ville
- Gestion des accès sur les routes départementales. La création et la modification des accès sont soumises au Département de la Loire, et au delà des entrées de ville, les nouveaux accès seront limités et devront être regroupés

0 240 480 m